

Nouvelle étude de la CCMM sur les industries créatives:

**L’A2C PLAIDE POUR L’ÉQUITÉ FISCALE AFIN D’ÊTRE À ARME ÉGALE AVEC
L’INDUSTRIE POUR AVOIR ACCÈS AU MEILLEUR TALENT**

Montréal, 30 novembre 2018 – L’Association des agences communication créative (A2C) salue la publication du rapport *Les industries créatives : réussir dans un environnement en mutation rapide* de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM). En effet, les conclusions du rapport font état des enjeux importants qui touchent les industries créatives et particulièrement le secteur de la communication créative dont l’équité fiscale entre les secteurs qui rend inégal l’accès au meilleur talent.

Le rapport démontre d’ailleurs que le secteur de la communication créative représente 18% des emplois des industries créatives. « L’apport économique de notre secteur est indéniable alors que pourtant nous sommes pratiquement les seuls à ne recevoir aucun crédit d’impôt. Cette situation fiscale inéquitable devient problématique dans un environnement hautement compétitif et en profonde mutation, soutient Dominique Villeneuve, présidente-directrice générale de l’A2C. Des démarches se poursuivront pour sensibiliser les instances gouvernementales afin de trouver des solutions à cet enjeu. »

Depuis 10 ans, les investissements publicitaires sont en croissance constante au Québec et atteignent aujourd’hui près de 2,9 milliards de dollars selon la plus récente étude économique de l’A2C. En quatre ans, les investissements en numérique ont augmenté de 53 % et dépassent aujourd’hui plus d’un milliard de dollars. Ces changements engendrent évidemment d’énormes besoins en recrutement et en formation continue.

C’est pourquoi l’A2C appuie l’objectif proposé par la CCMM afin d’accélérer la concertation et la mobilisation des parties prenantes à l’écosystème afin que l’on mette de l’avant des solutions durables pour favoriser le développement de la main-d’œuvre spécialisée dans notre domaine et accroître le rayonnement du talent créatif québécois. Le Forum stratégique sur les industries créatives prévu le 3 décembre permettra d’ailleurs de réunir plusieurs acteurs afin de faire avancer ces discussions.

Pour consulter l’étude intégrale de la CCMM : ccmm.ca/etude_industries_creatives

À propos de l’A2C

L’A2C est la voix de près de 70 agences québécoises de toutes tailles, spécialités et configurations dédiées à la communication créative. Ses membres génèrent plus de 75 % du chiffre d’affaires de l’industrie au Québec et contribuent au succès des entreprises d’ici et d’ailleurs. Notre mission s’exprime à travers différentes initiatives visant à guider ces entreprises qui font face à des enjeux économiques, technologiques et sociaux – et, au final, assurer la vitalité et l’excellence de toute une industrie. Pour plus d’info, a2c.quebec.

Renseignements :